

La direction d'Orange Store ose tout, Et c'est à cela qu'on la reconnaît !

La CGT FAPT, qui représente notamment les salarié.es des activités de Télécommunications, a désigné un représentant de section syndicale CGT Orange Store auprès de la direction d'Orange Store le 18 juin 2026.

La réponse de la direction fut pour le moins surprenante :

« Notre Société exerce une activité commerciale plus précisément une activité de distribution de produits, d'accessoires et de services dans le domaine de la téléphonie mobile/internet et des télécommunications de l'opérateur Orange, à travers un réseau de points de ventes physiques et d'un site internet marchand. Elle applique la Convention Collective nationale des Commerces et Services de l'Audiovisuel, de l'Electronique, et de l'Equipement Ménagers.

Dans ces conditions, le périmètre professionnel de votre fédération ne correspondant pas au secteur d'activité de notre entreprise, elle n'est pas en mesure de procéder à une telle désignation au sein de cette dernière ».

C'est sur les bases de cette réponse absurde que la direction d'Orange Store conteste auprès du tribunal le bien-fondé de notre présence dans l'entreprise dont vous êtes salarié.es ! Néanmoins, tant que le juge n'a pas tranché, notre désignation d'un Représentant de Section Syndicale (RSS CGT) prévaut sur les allégations de la direction d'Orange Store.

Mais vous, qu'en pensez-vous ? Votre activité majeure, celle qui vous fait vivre, c'est la photographie d'identité ou la vente de produits et services de Télécommunications commercialisés sous la marque Orange ?

La direction d'Orange SA envoie de plus en plus de salariés travailler chez Orange Store. Pourquoi pas, mais à travail de valeur égale salaire égal !

La direction utilise la division des salariés afin de dégrader leurs conditions de travail. La CGT quant à elle veut rassembler tous les salariés afin de construire ensemble les revendications et d'agir pour lutter contre les inégalités.

La CGT FAPT vous propose de vous syndiquer CGT afin de mieux défendre vos droits !

C'est toutes et tous ensemble que nous nous ferons respecter et que nous gagnerons pour améliorer durablement nos conditions de travail et de vie !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

